Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 19 Ramadan 1445
29 Mars 2024

N° 38

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **735**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **736**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **739**
Homologation de résolutions **740**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **740**
Avis aux créanciers..... **744**
Convocations
Sociétés anonymes **745**
Sociétés à responsabilité limitée **755**
Sociétés communautaires..... **755**
Actes Administratifs
Avis au public **756**
Divers
Avis au public..... **756**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Internationale Obligataire Sicav..... **758**
Bilan de POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT..... **761**
Bilan de SICAV AMEN..... **764**
Bilan de SICAV AMEN PREMIERE **767**
Bilan de AMEN TRESOR SICAV..... **770**
Bilan de Amen Alliance SICAV **773**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

POLYCLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET GENERALE AMILCAR. SA

Capital : 28 800 000 DT

Rés. Tej Ennasr Ennasr II - Ariana

Identifiant Unique : 1290626 A

Suivant procès-verbal de l'AGE du 16/3/2024, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 22/3/2024 sous le n°AC03322024 il a été décidé d'augmenter le capital social de (2 000 000) DT pour le faire porter de (28 800 000) DT à (30 800 000) DT et ce par création de (2 000 000) actions nouvelles de (1) DT chacune totalement à souscrire en numéraire et à libérer à la souscription à hauteur de 50% soit un total de (1000 000) DT. La BANQUE DE TUNISIE, Agence BEB MENARA, recevra les fonds provenant de la souscription au compte indisponible ouvert au nom de la société sous le n°0500800003008736081. Le délai de souscription est fixé à 15 jours à compter de la publication de cette notice au JORT, mais, en cas de souscription Intégrale avant l'expiration dudit délai, la souscription sera clôturée avec anticipation.

2024400680SANB2

Nomination du Directeur Général Adjoint

DE LA SOCIETE PLASTISS

Société anonyme

Au capital de 1 100 000DT

Siège social : 5 Bis Rue Charles de Gaulle - Tunis

RC : B158071998

MF : 001174C/A/M/000

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration en date du 29 Février 2024, enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Thameur - Tunis le 5 mars 2024, sous le numéro 24800720, quittance numéro 12015661, dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises - RNE-Tunis en date du 13/3/2024 dossier le numéro 2024461138.

Il appert que Monsieur Selim Malki a été nommé à l'unanimité des administrateurs, dans ses fonctions de Directeur Général Adjoint de la société et ce à partir du 5 Mars 2024 à une date non déterminée.

2024400694SANB2

Augmentation de capital réalisée

Sté New Box Tunisia

Activité : Fab. Emballage papier/carton

S.A. au capital de 10.000.000

MF : 1654672DAM000

Adresse : Zl Sbikha 2, 3110 Kairouan

La société NEW BOX TUNISIA informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social d'un montant de 2 700 000 dinars en numéraire et par la suppression du droit préférentiel de souscription, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2023, a été réalisée par l'émission de 270 000 actions nouvelles, au prix d'émission de 10 dinars l'action, souscrites en leur totalité et libérées intégralement à la souscription par la société SICAR INVEST. Le capital social de la société NEW BOX TUNISIA est ainsi porté de 10 000 000 dinars à 12 700 000 dinars divisé en 1 270 000 actions nominatives de nominal 10 dinars.

Il a été déposé au Registre National des entreprises sous le numéro 202446347 en date du 13/3/2024.

2024400705SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société l'Unité Commerciale Nord Sud

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7.500DT

Siège social : Rue El Jazira N°43 Tunis

M.F : 0032641/E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/01/1997 enregistré à la recette des finances Rue El Jazira en date du 11/02/1997 sous Vol 302 Folio 52, dont un exemplaire a été déposé au tribunal de 1ère instance de Tunis le 13/6/2009. Il a été décidé ce qui suit :

Modification de la dénomination de la société : La dénomination devient (SOCIETE Nord Sud Souk) au lieu de (Société L'Unité Commerciale Nord Sud).

2024R00685SRLB2

SOCIETE PARFUMERIE AFRICA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 100.000DT

Siège social : 4 Rue de la Driba Sfax

M.F : 3856/G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/10/2001 enregistré à la recette des finances Rue Abou El Kacem Chabbi Sfax en date du 19/11/2001 sous n°01505675 Quittance n°M092409, dont un exemplaire a été déposé au tribunal de 1ère instance de Sfax le 19/11/2001, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 100 000 DT pour le porter à 150 000 DT.

2024R00707SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE OPTIC CENTER SUARL

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : 67.820 Dinars

23, Rue Cyrus Le Grand - Tunis 1002

I.U : 1415651S

Suivant procès-verbal de l'AGO du 10/12/2023 (enregistré à la Recette des finances Nelson Mandela le 5/3/2024 sous Qn°M018347 En°24701200)

Mr. Monoom Ben Ahmed a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes

L'assemblée a décidé de nommer Mr. Ali Hakim en qualité de commissaire aux comptes pour le reste du mandat de son prédécesseur.

Dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N° 1415651S et dossier n°202446705 le 14/3/2024.

2024400677SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente de parts indivises dans un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 26/01/2024 enregistré à la recette des finances bab el djazira le 26/01/2024 numéro 24200319 Quitus n°M007757 Mrs Seifallah ben Romdhane, Zied ben Romdhane et Zohra ben Romdhane ont vendu à Mr Mounir ben Boudhina Soltani les parts indivises qui leur appartiennent dans le fonds de commerce exploité au local sis au n°74, marché central Tunis Les oppositions doivent être présentées dans les délais légaux entre les mains de Maître Sellami Rochdi Avocat dont l'étude est au 11 rue Malta Seghira Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 20/3/2024.

MF : 513193 C

2024T00304FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 4 mars 2024 et enregistré à la recette des finances Nadhour le 7/3/2024 (Reçu n°M009029 enregistrement n°24200264) Monsieur Mouhamed Ben Hamadi Ben Hssan Ben Rhouma (C.I.N n°01673245) a vendu la Totalité du fonds de commerce à Monsieur Ayed Ben Amar Naffeti (C.I.N n°04709537) et Monsieur Imed Ben Bechir Mansour (C.I.N n°00961829) à égalité entre deux parts exploité "Boulangerie" sise Sawaf-zaghouan avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au Cabinet de Maître Ahmed Ben Rhouma Avocat, son Bureau situé Nadhour Zaghouan dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk date le 22/3/2024.

2024R00704FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 8/3/2024 enregistré à la recette des finances el Mourouj le 15/3/2024 n°24201432 quittance n°M027702. Messieurs Saleh Ben Youssef ben Othman Ghnimi cin n°04229164 et Mohsen Mhamdi 04207704 demeurant à cité Fraijia Sidi Bouzid ont cédé à Monsieur Khaled Khaldi cin 07225701 la totalité du fonds de commerce ayant pour objet vente de produits médicaux et paramédicaux non inscrit au RNE et exploité dans le local sis au 12 av Tunis Mourouj 1 Ben Arous.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains de Monsieur Sabeur Mhamdi sis au 22 lotissement rayen Mourouj 6 Ben Arous (mandat daté du 21/2/2024).

Un extrait de cet avis a été publié au journal la Presse du 20/3/2024.

2024R00708FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 01/3/2024 à la recette des finances de la Charguia Tunis quittance n°11034678, enregistrement n°24202164, Mr Rami Bahroun a vendu à Mr Salem Chaalan, la totalité du fonds de commerce situé au n°1 rue cheikh Mohamed Belkathi cité Khathra Tunis, spécialisé dans le commerce des fruits secs et produits alimentaires.

Les oppositions auront lieu chez l'acquéreur au n°3 rue cheikh Mohamed belkathi cité khathra Tunis, durant vingt jours à dater de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achorouk le 8/3/2024.

2024R00710FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte SSP en date du 10/5/2023 enregistré à la recette des finances le 11/5/2023 sous n° 23200301, quittance n°M0010280. Mme Zouhaira Maalaoui a vendu à Mr Mongi Sahbeni la totalité du fonds de commerce «commerce» sis à l'av de la Liberté Sejnene avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk le 12 mai 2023.

2024R00712FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En date du 11/3/2024 Monsieur Mohamed Ali Dahmani de nationalité tunisienne, son adresse 01 rue de la Surette Ain Zaghouan Tunis a vendu avec toutes les garanties la totalité du fonds de commerce qui lui appartient avec ses éléments corporels et incorporels Immatriculé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique numéro 1201173 X sise à 15 avenue Habib Bourguiba Ain Zaghouan - La Marsa 2046 Gouvernorat de Tunis. Son activité Cafés - Buvettes, a vendu à Monsieur Mohamed Faouez Kanjou Laham de nationalité tunisienne, son adresse sise à résidence Zeineb- Appartement A. R 2 Laouina - Tunis, par acte de vente en date du 11/03/2024 enregistré à la recette des finances la

Goulette le 22/3/2024, numéro de quittance M041651, numéro d'enregistrement 24202483. Le prix de vente a été fixé à vingt mille Dinars (20 000.000 Dt).

Le prix de vente est consigné chez le vendeur, et les oppositions se font chez le vendeur : Monsieur Mohamed Ali Dahmani à son adresse : 01 Rue de la Surette Ain Zaghouan - Gouvernorat de Tunis dans les délais légaux de 20 jours sous peine de forclusion à partir de la publication d'un extrait du contrat au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le Présent avis a été publié dimanche le 24 Mars 2024 dans les journaux quotidiens Essahafa en langue arabe et La Presse en langue Française.

2024R00722FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Selon un acte authentique établi par les deux notaires de Médenine Maître Bssissa Lassad et son assesseur MONJIE NAJI daté le 01/02/2024 enregistrée à la recette des finances à Zarzis le 01/02/2024 quittance n°M017489. Mr Mahmoud Mathlouthi a fait donation à son fils Safwanne Mathlouthi tout le fonds de commerce site Gaser Ezawya Zarzis. Toutes oppositions doivent être déposer chez le donataire dans un délai de 20 jours après la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 20/2/2024.

2024R00728FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente signé à Sousse le 12/3/2024 enregistré à la recette des finances 3 Septembre Sousse le 12/3/2024 Série n°M0223770 enregistrement n°24200623 Mounir Bouseg titulaire de la CIN n°02942279 a vendu à Zouhaier Hamed titulaire de la CIN 02974377. Le fonds de commerce (boutique vente du Tabac et Journaux) situé à cité Farhat Hached devant rue Kalaa Sghira Sousse à la somme de six mille dinars, toute contestation doit être adressée à l'adresse du local ci-dessus mentionnée.

Cette annonce est publiée au journal La Presse du 16/3/2024.

2024S00403FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé à Sousse le 13/3/2024 et le 18/3/2024, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 19/3/2024 sous le n°24200695 quittance n°013105, Al Hédi Al Karmani a vendu à MARWA LAFI, la totalité du fonds de commerce qui l'a constitué nommé "DRUGSTORE ARENA" et non inscrit au RNE, sis au 52 Rue al houda Sahloul Sousse, et qui est exploité en commerce des fruits secs et ses dérivés, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication au J.O.R.T, à l'adresse du rédacteur de contrat maître Mansouri Oussama ayant son cabinet à avenue commandant Bejaoui immeuble el hafyéne Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 26/3/2024.

2024S00404FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'une donation par acte notarié en date du 4/3/2024 rédigé par les notaires Olfa Mhiri et Hajer Bahmen enregistré le 7/3/2024 quittance n°M03271 2 a donné Ali Boujlel à Ali Jouini le fonds de commerce d'un local de vente de volailles et d'œufs situé au marché central d'Hammam Sousse enregistré au registre national des entreprises sous n° A197191998 matricule fiscal 0108003V.

Les oppositions sont acceptées chez le donataire à l'adresse du fonds dans 20 jours à partir de la publication de cette donation au jort. Cette donation a été publiée au journal Echourouk daté 12/3/2024.

2024S00407FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément aux dispositions de l'article 190 du code de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 9 février 2024 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax en date du 21/02/2024 sous le n°24200760 quittance n°M019671 madame Sonia ben Ali Sharmiti, épouse de Muhammad Samir Hamdi, titulaire de la carte d'identité numéro 07615128 en date du 15/3/2023, ayant domicile à Rue de Carthage, Immeuble Venise, Sfax a cédé et vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à Carthage, Immeuble Venise à monsieur Mustafa ben Abdel Qader 11023429 du 02/8/2021.

Les éventuelles oppositions devraient être adressées entre les mains de Maître Boulbeba Maamri, rue châtrage Imm iheb centre 7ème étage cabinet 701 Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Dar anwar» et «Le Quotidien» du 19/3/2024.

2024X00391FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 11/3/2024 enregistré à la recette des finances la Marsa le 13/3/2024 Qui 41646 enregistrement 24201802 Monsieur Amir ben Noureddine Wislati a vendu la totalité du fonds de commerce (café) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à rue Charles de Gaule Bhar Lazrak la Marsa à Mr Safouan Afli.

Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître Sassi Lotfi avenue Taieb Mhiri Ariana dans un délai de 20 jours de la date de publication dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal la Presse du 18/3/2024.

2024400625FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 30/11/2023 légalisation de signature

le même jour et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 23/01/2024 sous le numéro 24200472 reçu n°M010196, Mr Jaouher Miraoui a vendu à Mr Rayen Ben Jaziya, la totalité du fonds de commerce consistant en un local sis à l'avenue 02 Mars 1934 Sidi Achour Nabeul exploité comme magasin de vente en détails de poisson et dérivées.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du vendeur demeurant à Rue sidi Bellalouna dar Chaabane el Fehri Nabeul dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Le Quotidien le 5/3/2024.

2024400661FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P en date du 27 mars 2017 enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance le Bardo le 10/02/2024 sous le n°24200772 quittance n°015770M Monsieur Tarek Ferchichi a vendu la totalité du fonds de commerce sis au 13 avenue Habib Bourguiba Le Bardo à la société Ben Mokhtar SARL (M/F R0030273).

Les oppositions devront avoir lieu dans les délais à partir de la date de la publication de cet avis au JORT, sous peine de forclusion entre les mains de maître Tarek Meknessi 51 avenue de Palestine 2ème étage Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse le 23 mars 2024.

2024400673FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous-seing privé daté le 29/02/2024 enregistré sous n°24202336, reçu n°33420, Monsieur Belgacem Karcheoui titulaire de la cin n°05752511, demeurant au 14 avenue les orangers, Dar Fadhal, La Soukra, Ariana, a vendu le fonds de commerce exploité en Boulangerie et pâtisserie au local situé au 14 avenue les Orangers, Dar Fahal, La Soukra, Ariana, à Monsieur Mohammed Tarhouni, titulaire de la cin n°05891676 demeurant à l'avenue la méditerrané, Raoued, Ariana.

Toute opposition, doit être déposée à l'étude de l'avocat Maître Chaker Sebri sis à 11 avenue Habib Thameur, Tunis, au plus tard vingt jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée dans le quotidien «Achourouk» paru le 16/3/2024.

2024400686FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous-seing privé daté le 29/02/2024 enregistré sous n°24202335, reçu n°33417, Monsieur Belgacem KARCHEOUI titulaire de la cin n°05752511, demeure au 14 avenue les orangers, Dar Fahal, La Soukra, Ariana, a vendu le fonds de commerce exploité en superette au local situé au 14 bis avenue les orangers, Dar Fadhal, La Soukra, Ariana à Monsieur Mohammed Tarhouni, titulaire de la cin n°05891676 demeurant à l'avenue la méditerrané, Raoued, Ariana.

Toute opposition, doit être déposée à l'étude de l'avocat Maître Chaker Sebri sis à 11 l'avenue Habib Thameur, Tunis, au plus tard vingt jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée dans le quotidien «Achourouk» paru le 16/3/2024.

2024400687FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant acte de renonciation sous seing privé du 27/12/2023 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine Tunis le 8/01/2024 suivant reçu n°221200106 et n° d'enregistrement M003589, Mr Hamza Ardhaoui a vendu à Mr Naoufel Lirathni tout le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage de station de lavage et vidange, sis au local n°206 rue de 14 janvier Sidi Hassine Sijoumi Tunis. Cette vente a été publiée au journal le Quotidien 22/02/2024. Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur Mr Naoufel Lirthani à l'adresse du fonds de commerce susmentionnée, et ce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2024400700FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé légalisation des signatures date le 28/02/2024 enregistré le 8/3/2024 à la recette des finances rue Ghandi - Tunis, quittance n°M023010, enregistrement n°24301490 Madame Labiba Aloulou a loué la totalité du fonds de commerce (tout commerce) sis au 17 rue de Marseille Tunis, à la société NETSTART M.F : 1726195T, d'une période de 5 ans à partir du 01/3/2024 jusqu'à 28/02/2024, le présent avis a été publié au journal le Quotidien le 19/3/2024.

2024T00298FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé le 4/3/2024 enregistré à la recette des finances du Kef le 8/3/2024 quittance n°M15820 enregistrement n°24301050, Mme Beriza Bent Ayechi Boughanmi a loué à Monsieur Salah Ben Chaaben Melki le fonds de commerce situé au local n°28 sis au souk municipal de détails, à usage vente de produits divers pour une durée de deux ans commençant le 01/02/2024 et finissant le 31/01/2026 le contrat est renouvelable par an.

Cette annonce a été publiée sur les journaux Echourouk et Le Quotidien du vendredi 15/3/2024 sous le n° IP 124/774

Toute opposition peut être faite auprès du locataire à l'adresse du fonds sus indiquée dans un délai de 20 jours à compter du jour de sa publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2024T00299FCCC3

Location d'un local commercial

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé en date du 14 Mars 2024 enregistré à la recette des Finances wed elil - Manouba le 18/3/2024 (Quittance N°22662) enregistrement (N° 2400591) Monsieur Sabri Ben Taher el Hafyen Titulaire de la carte d'identité Nationale (N° : 07378744) A loué le local commercial à Monsieur Bechir Souhaiel Titulaire de la carte d'identité Nationale (02097195) exploité «vente des flocons de glace et boissons gazeuses tous types de commerce de société «Situé Bajoui 1 route Km 7 Manouba d'une superficie de (65) mètres carrés sociétés S.A.R.L en cours de constitution pour une durée de location deux ans (02) commençant le 01/4/2024 Jusqu'à 31/03/2026 Renouvelables avec un loyer mensuel huit cent Dinars (800.000 DNT) par mois.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk datés le 22/3/2024.

2024R00705FCCC3

Location gérance «fonds de commerce»

Maître Said Lahidheb

Avocat

Rue Mohamed V - Zarzis Immb Boukhlef - 2ème étage - bur 05

Tél/fax : 00216 75 694566

Courriel : said.lahidheb@live.ca

MF : 752082/B

Par un contrat signé et légalisé devant la commune de Zarzis le 01 mars 2024 sous le numéro 3158, le propriétaire monsieur Ayoub Ben Mjayed Lahiouil titulaire de la c.i.n numéro 09123687 a loué à madame Fatima bent Jilani Rjili, titulaire de la c.i.n numéro 08604963, l'ensemble du fonds de commerce situé à l'avenue Mohammed V, route de Djerba ; Zarzis, gouvernorat de Médenine, qui est destiné à l'activité de vente de ménages et produits alimentaires générales, avec tous ses éléments matériels et moraux. Les objections seront acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de la présente annonce au magasin situé à l'avenue Mohammed V, route de Djerba, Zarzis, Gouvernorat de Médenine.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 17 mars 2024.

2024R00729FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 5/3/2024, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 22/03/2024 sous n°24300940 Quittance n°M001052, la société «STE NATURAL» SARL (MF : 1445698A) représentée par son gérant Mr Anis YOUSSEF, CIN n°05515616 a loué à la société «STE VGR PHARMA», société en cours de constitution, représentée par son gérant Mr Ali Ben Khlifa SAKET, titulaire de la CIN n°11928605, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Vente en détail des produits paramédicaux sis à l'Avenue Taieb Mhiri - Immeuble GRISSA - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 3 ans du 01/3/2024 au 28/02/2027 non renouvelable. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 26/3/2024.

2024S00410FCCC3

Location fonds de commerce

Gérance libre

Par acte sous seing privé de location du fonds de commerce en gérance libre en date du 31/01/2024 enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana le 6/02/2024 sous le n°24300956 quittance n°M015874, Mr Hassan Boujneh CIN n°00491882 a loué à la société "Noussa Car" SARL au cours de constitution représentée par son gérant Mr Moslem Ben Dhaou CIN n°09252084 à titre de location gérance libre tout le fonds de commerce exploité pour la location de voitures sis au n°64 rue Mimosa Nouvelle Ariana pendant une année du 01/02/2024 au 31/01/2025 renouvelable. Cette annonce a été publiée aux journaux Al Chourouk et Le Quotidien le 14/3/2024.

2024400658FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndic copropriétaire résidence «Sultan» l'Aouina

D'après le procès-verbal de l'assemblée constitutive de l'Union de Résidence «Sultan» sise au 4 Avenue Monji Slim l'Aouina, Tunis. Daté du 7 mars 2024 et enregistré à la recette des finances de La Goulette le 8 mars 2024, sous le numéro 24702093 et le numéro de quittance 35506. Le syndicat est composé des messieurs suivants :

1) Président : M. Sliman El Euch.

2) Vice-président : M. Ali Klai

3) Trésorier : M. Taoufik Mechrgui

4) Membre : M. Achraf Trabelsi.

2024T00297APSF1

Constitution de Groupement de Développement Agricole

IBNOU ARAFA GHOMRASSEN

Adresse : Ghomrassen Gouvernorat de Tataouine 3220

Selon récépissé n°14 du 3/4/2006

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE IBNOU ARAFA GHOMRASSEN.

Siège social : Ghomrassen Gouvernorat De Tataouine 3220.

Objet : Protéger les ressources naturelles dans la zone d'intervention et rationaliser leur utilisation.

Durée : 99 ans

Président de conseil : Mr. Khaled Elghomrasni est nommé président de conseil de groupement.

Trésorier : Mr. Ali Tarchoun est nommé Trésorier de groupement.

2024R00730APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement «El abadhlia Ouled Zid»

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien

Siége : El Abadlia Ouled Zid Gafsa Nord

Reçu du dépôt : 1330 daté le 4 octobre 2023.

Comité :

Président : Hsan ben Mesbah Hamad

Trésorier : Mohamed Zid.

2024X00386APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du Bureau du Syndic de Copropriétaire

Résidence EL WAFA

Rue de Tunis Nouvelle Médina 3 Ben Arous

Suivant P.V de l'assemblée générale constitutive en date du 14/01/2024 enregistré à la recette des finances de Yasminet le 22/3/2024 sous le n°24701243 quittance n°M018967, il a été décidé le renouvellement du bureau de syndic comme suit :

Nom : Syndic de Copropriétaire Résidence EL WAFA

Adresse : Rue De Tunis Nouvelle Médina 3 Ben Arous.

Bureau :

M. Sellami Ramzi : Président

M. Saidi Mohamed : Secrétaire Général

M. Miraoui Fateh : Trésorière

M. Rouissi Lamine : Membre

M. Bouzekri Tareq : Membre.

2024R00727APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah Ariana

Tél : 71237601/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

2) Débitrice saisi : Société LINDA "HOTEL HAMMAMET" SA inscrite au RC du tribunal de 1ère instance de Grombalia sous le n°B116392001, MF Z 0447148 représentée par son P.D.G sise à hôtel Linda - Hammamet sud - gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat Poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente :

C'est un immeuble objet du TF 546950 Nabeul dénommée "Linda" est un hôtel de catégorie 3 étoiles au cours d'exploitation depuis 2003 pour le complexe de loisirs et depuis l'année 2006 pour l'hôtel. C'est un hôtel sise à yesmine Hammamet est construit sur un terrain de 16313 m² d'une capacité de 60 lits (27 chambres à coucher) est construit sur le lot S3 du plan d'aménagement de la zone touristique Hammamet sud l'hôtel Linda se compose d'un bâtiment central qui est composé de 3 étages (rez-de-chaussée - mezzanine -1er étage). L'entrée principale de l'hôtel par une route ou à droite la chambre du gardien et le complexe central de l'hôtel

En traversant des espaces aménagés, le complexe avec une entrée et un hall, administration de réception, restaurant et 5 chambres et l'économat et un pavillon réservé au personnel et des espaces pour mouvements horizontales et des espaces pour mouvements verticales qui mène à la mezzanine et au 1er étage où se trouve les chambres qui se composent d'un complexe central qui comporte R.D.C, mezzanine et 1ère étage, le R.D.C se compose de 5 chambres, mezzanine : 5 chambres. Le 1er étage : 17 chambres, l'hôtel se compose de plusieurs commodités extérieur modernes, une piscine non couverte restaurant et piscine et jardin, snack bar, barbecues et des espaces de loisirs.

4) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 7.936.950,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

5) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de la Grombalia le lundi 22 avril 2024 (22-4-2024) à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2024R00709VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante :

1/ Bertrand Jean-Pierre, profession libre et demeurant à Midoun Djerba.

2/ Sophie Yvette Crouvoisier, profession libre et demeurant à Ajim Djerba.

Partie saisie :

1/ Azeddine Jbali, profession libre et demeurant à Ajim Djerba.

2/ Youssef Jbali, profession libre et demeurant à Ajim Djerba.

Avocat poursuivant :

Maître Ben Hafsia Faouzi Avocat à la cour de cassation; ayant son étude Rue Taha Hassine Houmet Essouk Djerba.

Immeuble objet de la vente :

Un bien immobilier consistant en deux parcelles de terrain limitrophes situées à Ajim Djerba pas loin de la route goudronnée reliant Ajim et Dar Bidha, s'étalant entre l'est et l'ouest, sa vocation est urbaine destinée à l'habitation de forte intensité UBa2.

1/ La première parcelle est la propriété de Youssef Jbali : elle consiste en une parcelle de terrain de forme presque rectangulaire, située au nord, terrain nu ne contenant aucune implantation d'une superficie de 361 m².

2/ La deuxième parcelle est la propriété de Azeddine Jbali, elle consiste en une parcelle de terrain de forme Presque rectangulaire, située au sud, sa superficie brute est de 360 m² et net de 316 m² après la déduction du retrait par rapport à la voie publique représentant une participation à la voie publique coté sud d'une superficie de 44 m² (prière de voir le haut de la page 4 du rapport d'expertise).

Les limites du terrain :

Limites de la première parcelle :

- à l'est : une tabia au longueur de 13.85 m puis un passage privé.

- au sud : une limite au longueur de 27.71 m puis un terrain propriété de Azeddine Jbali.

- à l'ouest : une limite au longueur de 12.82 m puis une zone verte.

- au nord : une tabia au longueur de 6.43m et 20.46m puis héritiers Yahia Jbali.

Limites de la deuxième parcelle :

- à l'est : une tabia au longueur de 0.80 m et 11.44m puis un passage privé.

- au sud : une limite au longueur de 8.75 met 9.17m et 10.97 m puis un passage non goudronné,

- à l'ouest : une limite au longueur de 13.17 m puis une, zone verte.

- au nord : une tabia au longueur de 27.71 m puis Youssef Jbali.

Mise à prix : Soixante sept mille sept cent dinars (67.700 DT).

Date et lieu de l'adjudication : A la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Médenine, la matinée du lundi 29 Avril 2024 (29/4/2024) à 9 h et suivantes.

La visite du terrain est possible tous les jours aux heures de travail.

La consultation du cahier des charges est possible à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de maître Faouzi Ben Hafsia, avocat poursuivant.

2024R00732VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie TUNIS, Immatricule RNE n° 0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Ahmed ben Youssef Amor, titulaire de la C.I.N n°06759517 demeurant à Cité El Omrane n°1 Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°7586 Ariana, situé à Raoued, consistant en un terrain nu, destiné à la construction, d'une superficie de 376 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de l'Ariana le 29/4/2024 à partir de 9h.

Mise à prix :

Soixante onze mille neuf cents soixante treize dinars 168 millimes (71.973,168 D) les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2024S00400VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'habitat) SA inscrite au RNE à Tunis sous le n°0024588W représentée par son directeur général demeurant à son siège sis au 18 Av Med 5 Tunis ou au point de vente concerné à Siliana Av 18 Janvier Immeuble BNA.

L'Avocat poursuivant : Maître AISSAOUI Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence Le Printemps Bloc B RDC Ariana 2080

Partie saisie : Taieb ben Med Tahar ben Taieb Barrani Jouini demeurant à l'école primaire Ain Zrig Siliana, titulaire de la C.I.N n°04478796 du 02/8/2011 en qualité de débiteur jugé.

Propriété saisie : toutes les parts indivises évaluées à 67652.5 parts revenant à la partie saisie dans la propriété objet du TF n°15616 Siliana dénommé «Manel» d'une superficie de 135305 m² fractionné en 135305 parts terrain agricole sis à imadat Zrig délégation Gaafour gouvernorat Siliana représentant un terrain agricole sis à bir bougattaya imadat ain zrig délégation Gaafour gouvernorat Siliana se compose de 6 parcelles indépendantes exploité pour les grandes cultures et le fourrage avec 2 parcelles d'oliviers non irriguées.

Parcelle n°1 : n°17 du Plan cadastre zone «1» imadat Zrig délégation Gaafour gouvernorat Siliana superficie 23422 m² limitée au sud parcelle n°18 à l'est piste agricole au nord route goudronnée à l'ouest idem divisée en 2 parties au sud terre nue Sol alluvionnaire calcaire profonde exploité dans les grandes cultures pluvienne surface 10422 m² terre fertile la partie nord plantée de 150 pieds d'oliviers type Cheibi âgé et productif surface 13000 m².

Parcelle n°2 : n°4 du Plan cadastre zone «1» imadat Zrig délégation Gaafour gouvernorat Siliana superficie 16665 m² de forme rectangulaire avec queue limité au sud parcelle n°5 à l'est parcelle n°1 au nord route goudronnée à l'ouest terrain hors cadastre comportant les logement du défendeur et son frère terre nue Sol alluvionnaire calcaire profonde exploité dans les grandes cultures terre fertile.

Parcelle n°3 : n°6 du Plan cadastre zone «1» imadat Zrig délégation Gaafour gouvernorat Siliana

superficie 26124 m² rectangulaire limitée au sud parcelle n°7 à l'est parcelle n°1 et 3 au nord parcelle n°5 à l'ouest parcelle n°8 elle est enclavée terre nue Sol alluvionnaire calcaire profonde exploité dans les grandes cultures terre fertile.

Parcelle n°4 : n°10 du Plan cadastre zone «1» imadat Zrig délégation Gaafour gouvernorat Siliana superficie 15131 m² rectangulaire longueur 480 m largeur 35 m limité au sud parcelle n°9 à l'est parcelle n°176 au nord parcelle n°11 à l'ouest route goudronnée terre nue Sol alluvionnaire calcaire profonde exploité dans les grandes cultures d'une surface de 13426 m² et planté d'olivier dans une surface de 2305 m² au nord et contenant 50 pieds type Cheibi moyen et productif et 8 pieds nouveaux contenant le tombeau de Med Taher Jouini père du défendeur au milieu.

Parcelle n°5 : n°13 du Plan cadastre zone «1» imadat Zrig délégation Gaafour gouvernorat Siliana superficie 44723 m² triangulaire limité au sud parcelle n°7 - 12 à l'est et au nord rivière saisonnière qui la distinct des parcelles n°12-14-15-92 à l'ouest rivière saisonnière qui la distinct de la parcelle n°16 terre nue agricole Sol alluvionnaire calcaire profonde exploité dans les grandes cultures terre fertile

Parcelle n°6 : n°165 du Plan cadastre zone «1» imadat Zrig délégation Gaafour gouvernorat Siliana superficie 8640 m² limité au sud parcelle n°168 à l'est parcelle n°166 et au nord rivière saisonnière à l'ouest parcelle n°164 terre nue enclavée agricole Sol alluvionnaire calcaire profonde exploité dans les grandes cultures et le fourrage terre fertile.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (63.013,080 DT) Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le 30/4/2024 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Siliana.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2024400681VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex société générale de recouvrement de créances) SA représentée par son directeur général demeurant à son siège sis 67 rue Alain Savary cité jardins 2 immeuble B inscrite au RC à Tunis sous le n°B117372002 en qualité de créancier nanti.

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence Le Printemps Bloc B RDC Ariana 2080

Partie saisie : Monsieur Abidi Salah Ben Ammar commerçant demeurant à Cité Mongi SlimBargou - Siliana, titulaire de la C.I.N n°4460000 du 12/11/1982 en qualité de débiteur et hypothéquant.

Propriété saisie : la propriété objet du TF n°1817 Siliana dénommé «Al-Amel» d'une superficie de 287 m² fractionnée en 287 parts qui est un logement sis à Cité Mongi Slim Bargou Siliana limité au sud logement Belkahla au nord rue le violet n°3 à l'est logement bessaoud à l'ouest logement Khrissi TF indépendant composé d'une aire nue au RDC d'une superficie 62 m² représentant la parcelle 1 du plan situé à l'ouest de l'immeuble limité au nord par la rue violet à l'ouest logement Khrissi et aux autres cotés le reste de l'immeuble revenant au frère de l'intéressé Ali Abidi un 1er étage d'une superficie de 225 m² représente la 2ème partie du plan comportant 2 appartements l'un de superficie de 110m² totalement bâti et se compose de 3 chambres cuisine SDB véranda en face et un 2ème appartement à coté du 1er appartement qui n'est pas achevée comporte le toit et les murs d'une superficie de 115 m² le toit de l'immeuble en dalles les murs en brique le plancher en ciment les portes et les fenêtres en bois usuel doté de l'électricité et l'eau n'a pas de compteur indépendant et d'une façon générale de type moyen.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (50.550,000 DT) Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi 30/4/2024 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Siliana.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2024400682VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie S.A représentée par son P.D.G siège social 139, avenue de la Liberté Tunis, I.U n°0002707P.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna -Avocate à la cour de cassation - 18 rue Ressas El Menzah 1 tél : 71 230203, MF 81033HAP000.

Partie poursuivie : Mr Tarek Ben Moncef Idriss C.I.N n°05267615 demeurant au n°08 rue Ben Hamdoun, Cité El Wafa Ariana.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «Rania» objet du titre foncier n° 61624 Ariana, constitué d'un appartement à usage d'habitation n°A-5-1 sis au 5ème étage Bloc A de la Résidence Asma Avenue Hédi Nouira Ennasr Ariana. Lequel est composé d'une cuisine, un séchoir, une entrée avec lave main et toilette, et un salon avec une véranda d'une superficie de 129m² environ, de deux suites chacune est composée d'une chambre, l'une d'elle est équipée d'une salle d'eau avec douche, l'autre d'une salle de bain, l'appartement est équipé de chauffage central et climatisation, il bénéficie d'un cellier et de deux places de parking au sous sol, la superficie totale de l'appartement est de 91 m² avec 223,63/10000 parts indivises dans le titre n°44312 Ariana.

Mise à prix : est fixée à trois cent trente huit mille six cent cinquante six dinars 500 millimes frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le Lundi 29 Avril 2024 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de l'Ariana.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première Instance de l'Ariana ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2024400683VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : La Banque de Tunisie, S.A, siège social : 02 rue de la Turquie, Tunis représentée par son PDG. Identifiant Unique 0000120H.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna, Avocate à la cour de cassation, 18 rue Ressas El Menzah 1 tél 71 230 203, M.F 81033HAP000.

Partie poursuivie : Mr Abdessattar Bougassas, C.I.N n°00594686 demeurant au n°48 Avenue de Paris Tunis, et au n°3 Impasse El Maarfa Sidi Rzig Mégrine.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «El Mimouni» objet du titre foncier n° 7513 Ben Arous, sise à Mégrine passage Maarfa par la rue Hédi Khéfacha Sidi Rézig, d'une superficie de 471 m² qui consiste en une villa composée de deux étages avec jardin où se trouve un garage, une cuisine et des toilettes sur une superficie de 25 m², le rez-de-chaussée est composé d'une véranda, un salon, un séjour, une chambre, une cuisine et des toilettes, le 1er étage est composé de trois chambres, et une salle de bain, la superficie de chaque étage est de 145 m² environ.

Mise à prix : à huit cent vingt sept mille huit cent Dinars (827.800d000) frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le Jeudi 25 Avril 2024 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Ben Arous.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première Instance de Ben Arous ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2024400684VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : Karim Ayari, (C.I.N n°07779814) demeurant à rue Almorjane n°6 Cité Erriadh Jendouba.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet du T.F. 9900 Jendouba dénommé «Villa Ayari III» d'une superficie 964 m² sis cité Erriadh Avenue Khmaies Hajri Jendouba consistant en un terrain sur une partie est édifié une construction répartie en un rez-de-chaussée et 4 étages, un local commercial, Pressing et une 2ème construction répartie en un R.D.C, garage connu sous le nom immeuble Ayari. Chaque étage est d'une superficie couverte de 196,50 m². Une partie des appartements sont loués : Pressing de 57,91 m² loué à Aljia Ghazouani pour 300 D.T/mois depuis du 01/01/2019. Appartement n°1 du 1er étage est loué à Abdelhakim Mechrgui à usage de Bureau (loyer 250 DT) depuis 10/12/2013. Appartement n°02 de 1er étage loué à Achref Ben Kassir à usage de bureau d'informatique depuis 12/12/2014 (loyer 280 DT). Appartement au 1er étage loué à une agence d'aménagement du territoire depuis Avril 2018 (loyer 2.310 DT). Appartement au 2ème étage loué à une société (loyer 250 D.T). Appartement au 4ème étage à usage d'habitation loué à Haithem Mezni. Le reste des locaux sont inexploités. D'autres locaux à usage de bureaux et un garage d'une superficie de 149 m² construits sur une partie du terrain sont inexploités. Mise à prix : (1.273.828,000 DT) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mardi 30 Avril 2024 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Jendouba à partir de 9 h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un Avocat doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2024400695VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Khemiri Nezih

Avocat

37 rue Chedly Kalala Tunis

Tél : 71842587/55552310

M.F : 1178767F/P/000

Il sera procédé le lundi 22/4/2024 à 9 du matin par devant la chambre des criées du tribunal de première instance d'Ariana.

Partie poursuivante : QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA, société anonyme immatriculé au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B122251996 dont le siège social est situé à Tunis, rue cité des sciences.

Parti saisi : Mr Ghaylene Ben Mohamed Ben Ahmed Gabsi titulaire de la CIN n°08327756 demeurant à l'avenue Nouvel Ere rue des sciences au n°17 Cité Ennasr 2 Ariana.

L'immeuble à vendre : Appartement au deuxième étage de l'immeuble U sis à Résidence "ADEN" Ennasr 2 d'une superficie de 128 m² objet du titre foncier 59146 Ariana ainsi que les parties communes indivises 132/10000 lui revenant dans le titre foncier 28744 Ariana et qui se compose d'un salon, deux chambres à coucher une cuisine et salle de bain et une place de parking n°20.

Mise à prix : est fixé à trois cents soixante et onze mille cinq cents soixante seize dinars et 320 millimes (371.576, 320 d) sans les frais.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

La visite du bien est possible tous les jours pendant les horaires administratifs. Et pour plus d'informations tout intéressé peut prendre connaissance du cahier des charges soit au tribunal de première instance d'Ariana soit à l'Etude de l'avocat poursuivant.

2024400697VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

De la succession du défunt Monji ben Mohamed Belkahla

En vertu de l'ordonnance sur requête n°75734 émanant du Tribunal de Première Instance de Grombalia le 12/3/2024, il a été décidé la nomination de Madame JABRI OUESLETI ABIR sis au 11 rue d'Alger immeuble 2, 2ème étage bureau n°17, en qualité de liquidateur des biens successoraux du défunt Monji ben Mohamed Belkahla pour procéder à leur inventaire, à leur administration et à leur partage entre les héritiers chacun selon sa part

Il appartient à tous les créanciers de la succession de présenter leurs dettes dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au liquidateur soit directement contre décharge soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2024T00301VEPA2

Jugement de faillite

Sté Someer Solaire

Siège social : 1 bis rue des sciences cité ward Ezzahra Ben Arous

RNE : 1231535V

Le tribunal de première instance de Tunis a prononcé le 4-3-2024 la mise en faillite de la Sté Sommer Solaire et a désigné maître Jabri Ouesleti Abir en tant que syndic de faillite et la juge Mme Mariem Kanzari en tant que délégué de faillite.

Les créanciers doivent enregistrer leurs créances munies des pièces justificatives dans un délai de 15 jours à compter de la date de cette publication et 60 jours pour les créanciers résidents hors du territoire tunisien ainsi que pour les dettes fiscales et caisses sociales et ce à l'adresse suivante 11 rue d'Alger immeuble 2 Tunis.

2024T00302VEPA2

Jugement de faillite de la société MATUBO

RNE : B0312572008

M.F : 1912K/A/M/000

Par jugement de première instance du Tribunal de l'Ariana, dans l'affaire n°240/2009, il a été décidé de déclarer la société MATUBO en faillite, et de fixer la date de son arrêt d'activité à compter du 16/11/2016, avec toutes les conséquences juridiques et de désigner Mme Olfa GUEZMIR juge commissaire et Mr Riadh Stambouli syndic de la faillite.

A cet effet, tous les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances en original avec un état détaillé de leurs dettes au cabinet du syndic de faillite, sis aux Berges du Lac, résidence Errihab, bloc D, Apt.104, 1053, Tunis, dans un délai de 20 jours, à compter de cette publication.

2024R00706VEPA2

Prolongation du délai de la vente des actifs d'une société faillie

Société Hôtelière et Touristiques «HILL DIAR» S.A.

Siège social : Boulevard 14 janvier 2011 la route touristique - Sousse

IU : 0004594H

En vertu d'une décision rendue par la Chambre du Conseil du Tribunal de 1ère Instance de Sousse 1 en date du 5 février 2024 affaire n°93, Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka Avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en sa qualité de syndic de faillite de la société ci-dessus indiquée, informe le public que le dernier délai pour l'envoi des offres relatives à la vente des actifs comme étant un tout indivisible est prolongé au 26 avril 2024.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra constater les biens objet de la vente suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 500,000 dinars.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 53892070.

2024S00408VEPA2

Nomination d'un mandataire judicaire

En vertu du jugement en référe du tribunal numéro 96517/24 émanant du tribunal de première instance de Sfax 1 en date du 29/01/2024 avec le même jugement il a été décidé la nomination du maître Souphia Gharbi son cabinet sis à l'avenue du 14 janvier immeuble les EMIRS étage numéro 3 bureau numéro 3 Sfax en tant que mandataire de justice pour gérer les 4 immobiliers agricoles sis à la route Ain «SALAA » à l'héritage de Belhassan El Karay. Chaque créancier doit présenter les pièces justificatives de ses créances dans un délai d'un 1 mois à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2024X00384VEPA2

Faillite de la Société «GES»

Adresse : 45 rue Belhessen Jrad Tunis

Identifiant Unique : 0035493Z

En vertu du procès-verbal en date du 28 février 2017 le tribunal de première instance de Tunis a décidé la faillite de la société «GES» et la nomination de Mme Faouzia Abbes en tant que syndic de faillite.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au syndic de faillite à son adresse au 11, Rue Belhessen Jrad cité administrative Ariana - Tél : 28 206 646 dans les 30 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2024400696VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du Jeudi 18 Avril 2024 à 10H

Société PARENIN

Société anonyme

Au capital de 14 000 000 DT

Siège social : 91, Avenue de Carthage - 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0000573K

Messieurs les Actionnaires de la Société PARENIN S.A ayant son siège social au 91, Avenue de Carthage - 1000 Tunis sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 18 Avril 2024 à 10H, au Restaurant Dar Zarrouk à Sidi Bou Said, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

- Approbation desdits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2023 ;

- Nomination d'Administrateurs;

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2024 ;

- Fixation de la rémunération du comité permanant d'audit pour l'exercice 2024 ;

- Nomination du commissaire aux comptes ;

- Informations des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs, le Président du conseil d'administration et le Directeur Général.

- Pouvoirs de dépôt et de publication.

2024T00303SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES»

Identifiant unique : 0341455A

SA au capital de 10 164 000 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société «BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 23 Avril 2024 à 13 h 45 au siège social de la société sis au 58, Avenue Habib Bourguiba -CP 2033- Mégrine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et examen des Etats financiers au 31 décembre 2023 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2023, approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2023 ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2023 ;

4/ Quitus aux administrateurs;

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

6/ Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes;

7/ Informations de l'Assemblée Générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2024R00717SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «BONNA TUNISIE»

Identifiant unique : 0001901 K

SA au capital de 19 779 375 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société «BONNA TUNISIE» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le mardi 23 Avril 2024 à 16 h 30 au siège social de la société sis au 58, Avenue Habib Bourguiba -CP 2033- Mégrine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la société BONNA Tunisie et du groupe Bonna Tunisie, et examen des états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2023 ;

2/ Lecture des rapports généraux des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2023, et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés aux 31 décembre 2023 ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice 2023 ;

4/ Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

5/ Quitus aux administrateurs;

6/ Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes;

7/ Informations de l'Assemblée Générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Veuillez agréer Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

2024R00718SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "PHILBERT TUNISIE SA"

Identifiant unique : 0492565T

SA au capital de 2 600 000 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société "PHILBERT TUNISIE" sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 23 Avril 2024 à 14 h 45 au siège social de la société sis au 58, Avenue Habib Bourguiba - CP 2033 - Mégrine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et examen des états financiers au 31 décembre 2023 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2023, approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2023 ;

4/ Quitus aux administrateurs ;

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

6/ Renouvellement des mandats des Administrateurs;

7/ Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes;

8/ Informations de l'Assemblée Générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

9/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2024R00719SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SHEFA MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital de 14 550 000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer - 2036 La Soukra

Numéro RNE : 1352461Q

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu lundi le 22 avril 2024 à 15h, au siège social de la Société Clinique Internationale Hannibal sis à la Cité des pins, Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, les Berges du Lac 1053 - La Marsa à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Ratification des résolutions adoptées lors des assemblées générales ordinaires du 21-4-2021 et du 19-5-2022 ;

3. Ratification de l'agrément du nouvel Actionnaire;

4. Nomination d'un nouvel Administrateur;

5. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège social de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2024R00720SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE SHEFA MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital de 14 550 000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer - 2036 La Soukra

Numéro RNE : 1352461Q

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale Extraordinaire qui aura lieu lundi le 22 avril 2024 à 16H à Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des Pins - Les Berges du Lac 2 - 1053, La Marsa à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatif à la création d'actions ordinaires, par regroupement de certificats d'investissement et de certificats de droits de vote;

3. Création de 436 500 actions ordinaires, par regroupement de certificats d'investissement et de certificats de droits de vote;

4. Modification corrélative et mise à jour des dispositions des statuts de la société;

5. Adoption de nouveaux statuts modifiés et mis à jour;

6. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège social de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2024R00721SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Au service des professionnels

Arab Tunisian Lease «ATL»

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

Identifiant unique au registre National des Entreprises : 492439 N

Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajen

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE «ATL» sont invités à assister à l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 25/4/2024 à 10 h à l'institut Arabe des chefs d'entreprises, les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolides de l'exercice clos le 31/12/2023 et sur les opérations visées par les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3. Examen et Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4. Approbation des conventions visées par les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

6. Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles

7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

8. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2023.

9. Nomination des membres du conseil d'administration.

10. Désignation des commissaires aux comptes.

11. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

12. Pouvoirs pour les formalités.

Les documents destinés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL, dans les délais légaux.

2024R00723SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE RAINBOW HORTICULTURE TUNISIA S.A

Société anonyme

Au capital de 7.714.500 dinars

Siège social : Lot N°9, Zone Industrielle de Mégrine, Saint-Gobain, Tunis

Identifiant Unique : 1401523 M

Messieurs les actionnaires de la Société RAINBOW HORTICULTURE TUNISIA SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le jeudi 25 avril 2024 à dix (10) heures, au siège social (aussi bien en présence qu'à distance), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

3. Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

4. Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

5. Quitus aux administrateurs ;

6. Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2023 ;

8. Nomination d'un commissaire aux comptes et

9. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2024R00725SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS

Société anonyme

Au capital de 3.234.000 Dinars

16, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - Ariana

Identifiant Unique : 030540 R

Messieurs les actionnaires de la Société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS SA sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 25 Avril 2024 à 10 heures au siège social de la société sis 16, rue des Entrepreneurs - Charguia II - Ariana, Tunis à l'effet de délibérer sue l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023 ;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur la gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023 et distribution de dividendes;

6. Approbation des conventions conclues par la société et rentrant dans le champ d'application de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 24 des statuts ;

7. Quitus aux membres du conseil d'administration;

8. Fixation du montant des jetons de présence;

9. Approbation d'octroi d'un crédit à court et à moyen terme ;

10. Renouvellement et ou nomination d'un commissaire aux comptes;

11. Questions diverses; et

12. Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 15 jours avant la date de la réunion.

2024R00734SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS

Société anonyme

Au capital de 3.234.000 Dinars

16, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - Ariana

Identifiant Unique : 030540 R

Messieurs les actionnaires de la Société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS SA sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 25 Avril 2024 à 11 heures au siège social de la société sis 16, rue des Entrepreneurs - Charguia II - Ariana, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation ;

2. Ajout d'une activité secondaire;

3. Pouvoirs en vue des formalités.

2024R00735SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ZITOUNA TAKAFUL S.A

Boulevard qualité de la vie, Immeuble la Renaissance, ZITOUNA TAKAFUL Building Le Kram 2015

IU : 1183749 M

Messieurs les actionnaires de la société ZITOUNA TAKAFUL S.A sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 25 avril 2024 à 10 heures du matin au siège social de la société, sis à Boulevard qualité de la vie, Immeuble la Renaissance, ZITOUNA T AKAFUL Building, Le Kram 2015, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2023.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2023

3. Lecture du rapport du Comité de Supervision Sharaique sur l'exercice 2023

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023

5. Dotation du fonds social

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Fixation des honoraires des Membres du Comité de Supervision Sharaique pour l'exercice 2024.

9. Fixation des montants des jetons de présence des Administrateurs au titre de l'exercice 2024

10. Fonctions de responsabilités occupées dans d'autres sociétés par les Membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales

11. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2024R00736SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la société ZITOUNA TAKAFUL S.A

Boulevard qualité de la vie, Immeuble la Renaissance, ZITOUNA TAKAFUL Building, Le Kram 2015, Tunis

Identifiant Unique : 1183749 M

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société ZITOUNA TAKAFUL S.A que la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société se tiendra le jeudi 25 avril 2024 à 11 heures du matin, au siège social de la société, sis à Boulevard qualité de la vie, Immeuble la Renaissance, ZITOUNA TAKAFUL Building, Le Kram 2015, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de l'adresse du siège social

- Modification des statuts

- Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2024R00737SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MOEZ BOURAOUI TURKI SA

Société anonyme

Capital social : 5.375.000 TND

Siège social : Henchir Kafiya Rouwayguia, Zaghouan 1100

IU : 1469199NAM000

Le Conseil d'Administration de la société MOEZ BOURAOUI TURKI

réuni le 20/02/2024 et son deuxième conseil réuni le 12/3/2024 ayant changé la date de tenu invite les actionnaires à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi le 24 Avril 2024 à 10 heures au siège social de la société MOEZ BOURAOUI TURKI SA sis à Henchir Kafiya Rouwayguia Zaghouan 1100, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration concernant l'augmentation du capital.

2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'abandon du droit préférentiel de souscription à la présente augmentation de capital.

3. Décision de l'augmentation du capital social en numéraire au profit de la société BOURAOUI TURKI CONSULTING et abandon de droits préférentiels de souscription des autres actionnaires.

4. Modifications subséquentes des statuts

5. Pouvoirs pour réaliser l'augmentation du capital.

6. Pouvoirs pour formalités.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2024R00741SANB3

Convocation à l'AGO

SICOAC

S.A au capital de 10.560.000 DT

Siège social : Z.I Saint Gobain 2014 Mégrine

Identifiant unique : 0001334A

Messieurs les Actionnaires de la société Anonyme «SICOAC», sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 25 Avril 2024 à 10h, au siège social de la SICOAC, Z.I Saint Gobain 2014 Mégrine :

1- Examen et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023.

2- Examen et Approbation du Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice Comptable 2023.

3- Approbation des Comptes de l'année 2023.

4- Approbation de toutes les opérations énumérées aux chapitres 200 et suivants et au chapitre 475 du Code des Sociétés.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Affectation des Résultats de l'exercice comptable 2023.

7- Approbation de l'octroi des jetons de présence.

8- Questions Diverses.

2024R00743SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société PAYVAGO S.A

GP1 Km 12 Boumhel

Identifiant unique : 1764296L

Messieurs les actionnaires de la société PAYVAGO S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 22/4/2024 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Quitus aux Administrateurs.

7) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R00773SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

LA SOCIETE ENNAKL Automobiles SA

Capital social : 30 000 000 TND

Siège social : Zone Industrielle La Charguia II - Tunis

Identifiant Unique : 0001949C

Messieurs les Actionnaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 19 avril 2024 à 9H au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolides et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

- Approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2023

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2023

- Affectation des résultats de l'exercice 2023

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2024

- Fixation de la rémunération du comité permanant d'audit pour l'exercice 2024

- Nomination d'un administrateur représentant les petits porteurs sur la bourse de Tunis

- Nomination d'administrateurs.

- Nomination de commissaires aux comptes

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

2024R00784SANB3

Convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Elective pour le choix d'un Administrateur représentant les petits porteurs au Conseil d'Administration de la société ENNAKL Automobiles

LA SOCIETE ENNAKL Automobiles SA

Capital social : 30 000 000 TND

Siège social : Zone Industrielle La Charguia II - Tunis

Identifiant Unique : 0001949C

Messieurs les actionnaires de la société ENNAKL Automobiles sont invités à l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu le 17 avril 2024 à 9 H au siège social : zone industrielle Charguia II - 1080 cedex : BP 129 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2024-2025-2026) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnés des informations prévues à l'article 22 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires sur le site https://www.ennakl.com/ et au siège de la société ENNAKL Automobiles.

N/B : Est considéré comme actionnaires minoritaires, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.

2024R00785SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

AFRICA COMPANY

Au capital social : 400 000 Dinars

Siège social : Route de Tunis km 1 rue Chirazi 3002 Sfax

Identifiant Unique : 418199Z

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le Lundi 22 avril 2024 à partir de 11 heures au siège social de la société sis à route de Tunis km 1 rue Chirazi 3002 Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2023.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3) Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2023.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

5) Quitus aux membres du conseil d'administration.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2023.

7) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026

9) Pouvoirs pour formalités.

2024X00390SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Nord de Matériaux de Construction

SONOMAC

Siège social : Sakiet Eddaier - Sfax

SA au capital 691.410 D

Identifiant Unique : 0011565V

Messieurs les actionnaires de la société du nord des matériaux de construction «SONOMAC» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le dimanche 5 mai 2024 à 10h au siège de la société sis à Sakiet Eddaier Sfax à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatif à l'activité de l'exercice 2023.

2. Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

3. Quitus aux membres du conseil d'administration.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

5. Election des membres du conseil d'administration

6. Nomination du commissaire aux comptes

7. Questions diverses.

2024X00392SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ALUBAF INTERNATIONAL BANK - TUNIS

Société anonyme

Au capital de 25,000, 000 dollars

Siège social : Rue de la Bourse - les Jardins du Lac II Tunis

M.F : 030554/Y

Messieurs les actionnaires de la société Alubaf International Bank - Tunis sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui aura lieu le 24 avril 2024 à 12 Heures au siège de la Banque sis à la rue de la Bourse - les Berges du Lac II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et financiers du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023.

2. Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2023.

3. Approbation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2023.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

5. Les jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2024.

6. Confirmation de la désignation d'un nouveau membre indépendant du conseil d'administration.

7. Les jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2024.

Vous êtes en outre avisés que tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à votre disposition au siège social de la société durant le délai légal.

2024400674SANB3

2024400699SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de jeudi 25 Avril 2024

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS

Société anonyme

Au capital de 10.041.680 DT divisé en 1 004 168 actions de nominal 10 DT

Matricule fiscal : 433789 FAM 000

Identifiant unique RNE : 0433789 F

Siège social : 34 Avenue de la Bourse, les Jardins du Lac 1053 les Berges du Lac 2 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 25 Avril 2024 à 14H30, au siège de la société sis aux Berges du Lac et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur les opérations visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation des résultats.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société, sis au 34 Avenue de la Bourse, les Jardins du Lac 1053 les Berges du Lac 2 Tunis.

2024400676SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

JURIDOC

Société anonyme ne Faisant Pas Appel Public à l'Epargne

Au capital de 5.000 Dinars

Siège social : Immeuble Titanium Bureau n°16 Les Jardins du Lac 2 - 1053 Lac 2 Tunis, Tunisie

Matricule fiscal : 1735069P/A/M/000

Les actionnaires de la SOCIETE JURIDOC SA «JURIDOC» sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 19 avril 2024 à 9 heures au siège de la société, sis à l'immeuble Titanium Bureau n°16 Les Jardins du Lac 2 - 1053 Lac2 Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital en numéraire et par compensation de créance,

- Modification de l'article 6 des statuts de la société,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour formalités.

2024400678SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société CAFES BEN YEDDER - SA

Capital social : 9.960.000 dinars

Siège social : 7, Avenue Dag Hammarskjöld - 1001 Tunis

Identifiant unique : 0047072V

CNSS : 203591-85

Messieurs les Actionnaires de la société Cafés BEN YEDDER S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 24 Avril 2024 à 10H30 à son Administration sise au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport Tunis Carthage - Charguia 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2023;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration & des états financiers relatifs à l'exercice 2023;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024;

8. Information concernant les déclarations des fonctions conformément aux articles 192, 209 et suivants du code des sociétés commerciales;

9. Nomination des Administrateurs;

10. Délégation des pouvoirs.

Les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif de la société, sis au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport - 2035 Tunis Carthage.

2024400691SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SECAFE - SA

Capital social : 1.000.000 dinars

Siège social : 11, Rue des Entrepreneurs - Z.I. Aéroport -Tunis Carthage

Identifiant unique : 0954423Z

CNSS : 275939-71

Messieurs les Actionnaires de la société SECAFE S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 23 Avril 2024 à 16H à sa salle des réunions sise au 05, Rue Christophe Colomb - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2023 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024;

8. Nomination des Administrateurs;

9. Nomination d'un commissaire aux comptes;

10. Information concernant les déclarations des fonctions conformément aux articles 192, 209 et suivants du code des sociétés commerciales;

11. Délégation des pouvoirs.

Les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport - 2035 Tunis - Carthage.

2024400692SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CAFES BONDIN - SA

Capital social : 14.934.000 dinars

Siège social : 5, Rue d'Espagne - 1000 Tunis

Identifiant unique : 0000892Y

CNSS : 029876-00

Messieurs les Actionnaires de la société Cafés BONDIN S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 24 Avril 2024 à 9H30 à son Administration sise au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport Tunis Carthage - Charguia 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2023 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration & des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024;

8. Information concernant les déclarations des fonctions conformément aux articles 192, 209 et suivants du code des sociétés commerciales;

9. Nomination des Administrateurs;

10. Délégation des pouvoirs.

Les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif de la société, sis au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport - 2035 Tunis Carthage.

2024400693SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 30 avril 2024 à 10H

SOCIETE PARETEC

Société anonyme

Au capital de 7.500.000 dinars

Siège social : 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant Unique : 1092976R

Messieurs les Actionnaires de la société PARETEC sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Avril 2024 à 10H, au siège de la Société sis au 7 Avenue du 15 octobre Lacagna 1009 Ouardia - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2023 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2023;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2023 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

7. Nominations des administrateurs;

8. Informations concernant les déclarations de fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

9. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration pour l'année 2024 ;

10. Nomination du commissaire aux comptes;

11. Délégation des pouvoirs.

2024400701SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 30 avril 2024 à 11H

SOCIETE SINEW

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant Unique : N°1078806N

Messieurs les Actionnaires de la société SINEW sont invités à la

réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Avril 2024 à 11H, au siège de la Société sis au 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna 1009 Ouardia - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2023;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2023 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

7. Informations concernant les déclarations de fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

8. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration pour l'année 2024 ;

9. Délégation des pouvoirs.

2024400702SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du mardi 30 avril 2024 à 11H30

SOCIETE SINEW

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant Unique : N°1078806N

Messieurs les Actionnaires de la société SINEW sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 30 avril 2024 à 11H30, au siège de la Société sis au 7 Avenue du 15 octobre Lacagna 1009 Ouardia - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Examen de la situation de la Société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2024400703SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24/4/2024

Société TIME Higher School

Société anonyme

Capital social : 9 300 000

MF : 793379SAM000

RC : B125482002 Tunis

CNSS : 0034016886

45, Av Mohamed 5,1002 Montplaisir

Le conseil d'administration du 22 mars 2024 a décidé la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour la date du 24 avril 2024 à 15 heures, à son siège 45 Avenue Mohamed V en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée générale annuelle.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales de l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022.

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6. Quitus éventuel aux administrateurs.

7. Approbation de la rémunération de l'Administrateur Délégué,

8. Cession de TIME

9. Désignation d'Administrateurs pour les exercices 2023-2024-2025,

10. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024-1025.

11. Pouvoirs pour formalités.

2024400704SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DES EMBALLAGES DE SUD "SES"

S.A. au capital de 24.600.000 dinars

Siège social : Z.I Ariana - Tunis

RNE : 0014115J

Messieurs les actionnaires de la Société des Emballages du Sud "SES" sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 30 Avril 2024, à 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2023.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2023 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Nomination commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2024400706SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire exercice 2023 du 29 avril 2024 à 11H

SICAV AMEN

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : AMEN BANK Av. Med V. 1002Tunis

0381606/T/N/M/000

Le Conseil d'Administration de SICAV AMEN invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 29 Avril 2024 à 11H, au siège d'Amen Invest, Immeuble AMEN BANK Tour

«C» avenue Mohamed V - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 ;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;

4/ Approbation des conventions réglementées ;

5/ Quitus aux Administrateurs ;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

7/ Fixation des jetons de présence;

8/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

9/ Pouvoirs en vue des formalités.

2024400707SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2023 du 29 avril 2024 à 10H

AMEN PREMIERE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : AMEN BANK Av. Md V - 1002 Tunis

495950/M/N/M/000

Le Conseil d'Administration d'AMEN PREMIERE SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 29 Avril 2024 à 10H, au siège d'Amen Invest, Immeuble AMEN BANK Tour «C» Avenue Mohamed V - 1002Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 ;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;

4/ Approbation des conventions réglementées ;

5/ Quitus aux Administrateurs ;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2023,

7/ Fixation des jetons de présence;

8/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

9/ Pouvoirs en vue des formalités.

2024400709SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2023 du 29 avril 2024 à 12H

Amen Trésor SICAV

Société d'investissement à capital variable

Régie par le code des OPC

Promulgué par la loi n°2001-83 du 24/07/01

Agrément du CMF N°05-2005 du 16/02/2005

942537/V/N/M/000

Le Conseil d'Administration d'AMEN TRESOR SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 29 Avril 2024 à 12h, au siège d'Amen Invest, Immeuble AMEN BANK Tour «C» Avenue Mohamed V - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 ;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;

4/ Approbation des conventions réglementées ;

5/ Quitus aux Administrateurs ;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2023,

7/ Nomination et renouvellement de mandats des administrateurs ;

8/ Fixation des jetons de présence;

9/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

10/ Pouvoirs en vue des formalités.

2024400711SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2023 du 29 avril 2024 à 9H

Amen Alliance Sicav

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : AMEN BANK Av. Med V - 1002 Tunis

1654360/P/N/M/000

Le Conseil d'Administration de AMEN ALLIANCE SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 Avril 2024 à 9H, au siège d'Amen Invest, Immeuble AMEN BANK Tour «C» avenue Mohamed V - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 ;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;

4/ Approbation des conventions réglementées;

5/ Quitus aux Administrateurs;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2023;

7/ Fixation des jetons de présence;

8/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

9/ Pouvoirs en vue des formalités.

2024400713SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

Société de Gestion d'OPCVM

Agrément du CMF N°3/2002 du 9 mai 2002

Société anonyme

Au capital social de 500.000 dinars

Siège social : Immeuble Youssef Towers - bloc A, rue du Dinars Les Berges du Lac II, 1053 - Tunis

Identifiant Unique : 0817876L/A/M/000

Les actionnaires de BIAT ASSET MANAGEMENT - Société de gestion d'OPCVM sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le Mercredi 24 Avril 2024 à 10 heures au siège de TUNISIE VALEURS sis à l'immeuble Intégra - Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajène, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31/12/2023 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 ;

4. Approbation des conventions réglementées signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2023 ;

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2023 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 ;

7. Renouvellement des mandats des administrateurs de la société;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la société.

9. Nomination de nouveaux membres du comité charaïque de FCP Valeurs Al Kaouther

10. Fixation du montant des jetons de présence;

11. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2024400719SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière

ELIMRANE

S.A au capital 7.000.000 D

2, Rue Ibnou Koutaiba - Cité Jardins 1082 - El Mahrajène

RNE : 0033042 Q

M.F : 0033042/Q/A/M/000

Les Actionnaires de la Société de Promotion Immobilière «ELIMRANE» sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à son siège social sis au n°2, Rue Ibnou Koutaiba - Cité Jardins - 1082 El Mahrajène, le Lundi 17 Avril 2024 à 10h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2023.

3- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

4- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023.

5- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

6- Nomination des administrateurs et composition du Conseil d'Administration.

7- Fin de mandat du Commissaire aux comptes.

8- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2024.

9- Déclarations de fonction conformément aux articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

10- Pouvoirs pour formalités.

2024400722SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Deuxième convocation de l'assemblée générale extraordinaire

La société Centre Immobilière de la capitale - SARL

Identifiant Unique : 012810S

Capital : 35.000 DT

Par Ibn Abdoun 3ème étage 51 rue de Marseille Tunis

Les associés de La société sont invités à la réunion de l'AGE n°2024/001 qui se tiendra le 25 Avril 2024 à 10 h au siège social de la société pour délibération sur l'ordre du jour suivant :

1. L'approbation de la diminution de capital.

2. L'approbation de l'augmentation de capital.

3. Questions diverses.

Tous les documents de la dite assemblée à la disposition des associés au siège social de la société.

2024400698SRLB3

Sociétés communautaires

Avis

De la part des fondateurs de la Société de Services de Taxi Al-Aqsa Al-Mubarak, Laouage, Tozeur, une assemblée générale constitutive se tiendra pour élire le Conseil d'Administration le lundi 15 avril 2024, au siège de la station de taxi à trois heures. "Ceux qui souhaitent se présenter doivent présenter leurs revendications un jour avant la date de l'assemblée, selon le décret 15".

Il a été publié dans les journaux Al-Shorouk et Le Quotidien le 26 mars 2024.

2024R00776SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Monsieur Sabeur Azzez a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Mahdia le 17 janvier 2024 sous le n°1157/19 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie consistant en une Huilerie située à Alathamna-Karker délégation de Boumerdes et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Mahdia ou au siège de délégation de Boumerdes au siège de la Municipalité de Karker.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Président de la Municipalité de Karker ou Le Délégué de Boumerdes, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Lotfi Brahmi, gérant de la société Huilerie F Ibrahmi, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de sidi bouzid sous le n°62/5 en date du 02 janvier 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la création d'une unité de trituration d'huile d'olive, situé sur la propriété identifiée sous n°65254 sidi bouzid délégation hichria du gouvernorat de sidi bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de sidi bouzid et de la délégation hichria.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de sidi bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Mohamed Bechir Fleh agissant pour le compte de la Société Distri kM Gaz, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Gabès sous le n°2664/205 en date du 29 février 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en un dépôt de gaz située au lotissement elkhadhri zone industrielle sidi Daoud municipalité de bouchemma délégation de Gabès - ouest conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés au siège du gouvernorat de Gabès ou au siège de la municipalité de bouchemma.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'installation et l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le Gouverneur de Gabès ou le délégué de Gabès-ouest ou le secrétaire général de la municipalité de Bouchemma dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mme Khadija Bent Mokhtar Yahiaoui CIN n°05190912 l'une des héritiers du feu Mokhtar Ben Cherif Yahiaoui, a perdu le titre de propriété n°744/09, pour le titre foncier n°3991 Manouba constituer le 22 décembre 2003.

Suivant déclaration sur l'honneur légalisée de signature à la municipalité de Raoued le 8/3/2024.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 15/3/2024.

2024T00300DIVD2

Avis

Il a été constaté en vertu du jugement n°1794 rendu par le tribunal immobilier de Tunis le 13 Février 2023 envoyé à l'office national de la propriété foncière de Ben Arous le 15 Février 2023 sous le n°699 que maître Saber Mahmoudi, agissant pour le compte de Mohamed Ali Allagui, son bureau sis au 123 avenue de la république Hammam-Lif, a déposé la demande de mise à jour n°76175 suivant sa requête datée du 6 février 2023 et ce en vue d'inscrire :

1) L'acte notarié établi le 18 Avril 1988, par maître Tebii El Khazen et son confrère et enregistré le 23 Avril 1988 relatif à la vente effectuée par 1) Mohamed 2) Mohamed 3) Mahrez 4) Jilani fils d'Ali Ben Hadj Mohamed Allagui de la totalité des parts indivises revenant à ces derniers du bien objet du présent titre et ce pour le profit de leur frère : El Beji.

2) L'acte notarié établi le 29 mai 2015 par maître Badreddine Lbayadh et son confrère et enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 27 mai 2015, quittance n°626914 relatif à la vente effectuée par monsieur Riadh El Beji Ben Ali Allagui de la totalité de ses parts indivises lui revenant du bien objet du présent titre et ce pour le profit de son frère Mohamed Ali.

2024R00733DIVD2

Perte d'un contrat d'achat

Mr Harzallah Amara annonce avoir perdu un contrat d'achat établi le 9 Avril 1989 à Sousse. Pour la parcelle N°578 de titre foncier n°19189 Sousse. Qu'il avait été acheté d'héritiers Kechiche (Terrain nu sis à Hergla Sousse.) Quiconque a une réclamation doit la soumettre par l'adresse : Salle des fêtes Kenza,

Sahline. Route de Sousse, dans un délai d'un mois à compter de la date de cette annonce. Aucune objection ne sera acceptée après le délai.

2024S00409DIVD2

Avis

Sleh Eldin ben Dhaw ben Mouhamed Yahyaoui annonce que le titre de sa propriété située à Sfax route Saltnia km 12 la moitié de la superficie de 596 mètres carrés est perdu et il entend extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M. Makni Wadi notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2024X00379DIVD2

Avis

Madame Awetef Bouketaya annonce avec son numéro de CIN 01313798 que sa propriété d'un terrain situé à Sfax route Saltnia km 6 de Sfax la moitié de la superficie de 1563 mètres carrés est perdu et elle a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdu. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue sidi belhsan Sfax, dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, aucune contestation n'étant admise passé ledit délai.

2024X00380DIVD2

Avis

Mr Abdelaziz Hasayiri annonce avoir perdu son contrat de propriété d'une partie de parcelle de terre de superficie 4649 m² située à route de Tunis Km 8 Sfax ; Il veut ainsi extraire un deuxième exemplaire de l'acte original de cette propriété, et quiconque qui a une réclamation qu'il la présente au notaire Mr Ilyès Karray à la rue des Notaires à la médina de Sfax dans un délai de trente jours.

2024X00381DIVD2

Internationale Obligataire Sicav

Bilan arreté au 31 Décembre 2023

(En Dinars)

	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	**148,610,474.162**	**135,071,157.720**
Obligations et valeurs assimilées	139,847,279.200	131,684,982.000
Titres SICAV	8,763,194.962	3,386,175.720
Placements monétaires et disponibilités	**14,945,004.790**	**30,096,219.402**
Placements monétaires	0.000	16,230,351.686
Disponibilités	14,945,004.790	13,865,867.716
Créances d'exploitation	**2,391.340**	**2,391.340**
TOTAL ACTIF	**163,557,870.292**	**165,169,768.462**
Operateurs créditeurs	**216,625.433**	**218,529.214**
Autres créditeurs divers	**952,190.570**	**1,119,974.450**
TOTAL PASSIF	**1,168,816.003**	**1,338,503.664**
Capital	152,275,333.295	153,946,255.928
Sommes distribuables de l'exercice clos	0.000	138.666
Sommes distribuables de l'exercice en cours	10,113,720.994	9,884,870.204
ACTIF NET	**162,389,054.289**	**163,831,264.798**
PASSIF ET ACTIF NET	**163,557,870.292**	**165,169,768.462**

Internationale Obligataire Sicav

Etat de résultat arreté au 31 Décembre 2023

(En Dinars)

	Du 01/01 au 31/12/2023	Du 01/01 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	**10,036,559.427**	**8,334,382.722**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	9,741,273.423	8,039,558.962
Revenus des titres OPCVM	295,286.004	294,823.760
Revenus des placements monétaires	**834,195.661**	**2,058,262.798**
Revenus des prises en pension	**829,589.936**	**1,082,534.294**
Total des revenus des placements	**11,700,345.024**	**11,475,179.814**
Charges de gestion	**834,756.520**	**856,473.315**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**10,865,588.504**	**10,618,706.499**
Autres charges	**249,184.111**	**300,063.045**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**10,616,404.393**	**10,318,643.454**
Régularisation du résultat d'exploitation	**-502,683.399**	**-433,773.250**
SOMMES DISTRIBUABLES	**10,113,720.994**	**9,884,870.204**
Régularisation du résultat d'exploitation	**502,683.399**	**433,773.250**
Plus ou moins values potentielles	**261,112.911**	**-310,910.986**
Plus ou moins values réalisées	**0.000**	**543,537.646**
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**10,877,517.304**	**10,551,270.114**

Internationale Obligataire Sicav

Etat de variation de l'actif net arreté au 31 Décembre 2023

(En Dinars)

	Du 01/01 au 31/12/2023	Du 01/01 au 31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opération d'exploitation	**10,877,517.304**	**10,551,270.114**
Résultat d'exploitation	10,616,404.393	10,318,643.454
Variation des plus ou moins values potentielles	261,112.911	-310,910.986
plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0.000	543,537.646
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**0.000**	**8,805,376.140**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**-12,319,727.813**	**2,280,570.355**
Souscriptions	**132,314,988.885**	**190,699,122.872**
Capital	119,235,053.565	185,753,657.295
Régularisation des sommes non distribuables	7,699,608.557	119,384.843
Régularisation des sommes distribuables	5,380,326.763	4,826,080.734
Rachats	**144,634,716.698**	**188,418,552.517**
Capital	130,329,596.805	183,015,761.221
Régularisation des sommes non distribuables	8,422,109.731	142,974.931
Régularisation des sommes distribuables	5,883,010.162	5,259,816.365
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-1,442,210.509**	**4,026,464.329**
ACTIF NET		
En début d'éxercice	163,831,264.798	159,804,800.469
En fin d'éxercice	162,389,054.289	163,831,264.798
NOMBRE D'ACTIONS		
En début d'éxercice	1,490,936	1,464,384
En fin d'éxercice	1,383,488	1,490,936
VALEUR LIQUIDATIVE	**117.376**	**109.884**
TAUX DE RENDEMENT	**6.82%**	**6.20%**

NB: Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024R00714BCFA5

BILAN
au 31 décembre 2023
(unité: Dinars tunisiens)

ACTIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022
AC - 1 Portefeuille-titres	**3 - 1**	**113 085 217**	**113 051 787**
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		6 700 094	6 878 065
b- Obligations et valeurs assimilées		106 385 123	106 173 722
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		**28 946 307**	**30 436 327**
a- Placements monétaires	**3 - 2**	28 822 634	30 085 178
b- Disponibilités	**3 - 3**	123 673	351 149
AC 3 - Créances d'exploitation	**3 - 4**	**46 796**	**50 801**
TOTAL ACTIF		**142 078 320**	**143 538 915**
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	**3 - 5**	300 456	294 649
PA 2 - Autres créditeurs divers	**3 - 6**	162 848	53 281
TOTAL PASSIF		**463 304**	**347 930**
ACTIF NET			
CP1 - Capital	**3 - 7**	**132 556 103**	**135 276 095**
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		**9 058 913**	**7 914 890**
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
b- Sommes capitalisables de l'exercice	**3 - 8**	9 058 913	7 914 890
ACTIF NET		**141 615 016**	**143 190 985**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**142 078 320**	**143 538 915**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
Société d'Investissement à Capital Variable

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2023

(unité: Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4 – 1	**8 087 122**	**6 589 713**
a- Dividendes		-	243 932
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 087 122	6 345 781
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4 – 2	**2 401 078**	**1 654 228**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**10 488 200**	**8 243 941**
CH 1 - Charges de gestion des placements	4 – 3	**1 172 262**	**1 043 597**
REVENU NET DES PLACEMENTS		**9 315 938**	**7 200 344**
CH 2 - Autres charges	4 – 4	**215 006**	**195 927**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**9 100 932**	**7 004 417**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		**(42 019)**	**910 473**
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		**9 058 913**	**7 914 890**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		**42 019**	**(910 473)**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		**(46 901)**	**61 116**
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		**104 126**	**(79)**
Frais de négociation de titre		-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**9 158 157**	**7 065 454**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2023
(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**9 158 157**	**7 065 454**
a- Résultat d'exploitation	9 100 932	7 004 417
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	(46 901)	61 116
c- +/- values réalisées sur cession de titres	104 126	(79)
d- Frais de négociation des titres	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-
AN 3 - Transactions sur le capital (*)		
a- Souscriptions	**100 837 733**	**156 516 885**
* Capital	76 288 500	126 993 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	19 466 809	23 510 177
* Régularisation des sommes capitalisables	5 082 424	6 012 808
b- Rachats	**(111 571 859)**	**(122 328 238)**
* Capital	(84 807 600)	(98 922 500)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(21 639 816)	(18 303 403)
* Régularisation des sommes capitalisables	(5 124 443)	(5 102 335)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(1 575 969)**	**41 254 101**
AN 4 - Actif net		
a- En début de période	143 190 985	101 936 884
b- En fin de période	141 615 016	143 190 985
AN 5 - Nombre d'actions		
a- En début de période	1 141 215	860 501
b- En fin de période	1 056 024	1 141 215
VALEUR LIQUIDATIVE	**134,102**	**125,472**
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	**6,88%**	**5, 92%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024R00716BCFA5

SICAV AMEN

ETATS FINANCIERS ANNUELS

BILAN

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
(Unité : en DT)			
Portefeuille Titres	4.1	**17 819 686,319**	**15 760 748,389**
Action, valeurs assimilées et droits rattachés		659 277,811	-
Obligations et valeurs assimilées		17 160 408,508	15 760 748,389
Placements monétaires et disponibilités		**6 254 047,050**	**5 568 866,022**
Placements monétaires	4.2	1 202 194,186	1 013 594,937
Disponibilités	4.3	5 051 852,864	4 555 271,085
Autres actifs	4.4	**798,591.000**	**1 263,744**
TOTAL ACTIF		**24 074 531,960**	**21 330 878,155**
PASSIF			
Dettes sur opérations de pension livrées	4.5		-
Opérateurs créditeurs	4.6	**42 550,326**	**42 775,629**
		-	-
Opérateurs créditeurs		42 550,326	42 775,629
Autres créditeurs divers	4.7	**78 126,806**	**73 834,301**
Autres créditeurs divers		78 126,806	73 834,301
		-	-
TOTAL PASSIF		**120 677,132**	**116 609,930**
ACTIF NET			
Capital	4.8	**22 639 243,947**	**20 247 719,306**
Sommes capitalisables	4.9	**1 314 610,881**	**966 548,919**
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 314 610,881	966 548,919
		-	-
ACTIF NET		**23 953 854,828**	**21 214 268,225**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**24 074 531,960**	**21 330 878,155**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

SICAV AMEN

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS DE RESULTATS

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

	Note	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	4.1	1089 701,589	872 982,007
Revenus des placements monétaires	4.11	336 577,489	416 376,246
Total des revenus des placements		1426 279,078	1289 358,253
Intérêts des mises en pension	4.12	-	-
Charges de gestion des placements	4.13	- 183 499,192	- 193 132,342
Revenu net des placements		1242 779,886	1096 225,911
Autres charges	4.14	- 45 803,254	- 53 394,733
Résultat d'exploitation		1196 976,632	1042 831,178
Régularisation du résultat d'exploitation		117 634,249	- 76 282,259
Sommes capitalisables de la période		1314 610,881	966 548,919
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 117 634,249	76 282,259
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		8 227,940	-366,489
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		10 593,846	13 980,927
Frais de négociation de titres		-	-
Résultat net de la période		1215 798,418	1056 445,616

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

SICAV AMEN

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS DE VARIATION DE L ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

	Période du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**1 215 798,418**	**1 056 445,616**
Résultat d'exploitation	1 196 976,632	1 042 831,178
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 227,940	-366,489
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	10 593,846	13 980,927
Frais de négociation de titres	-	-
Distributions de dividendes	-	-
Transactions sur le capital	**1 523 888,185**	**- 4 164 087,411**
Souscriptions	**37 266 677,495**	**43 050 632,738**
Capital	34 499 307,590	40 620 573,472
Régularisation des sommes non capitalisables	1 662 944,542	1 501 102,417
Régularisation des sommes capitalisables	1 104 425,363	928 956,849
Rachats	**- 35 742 789,310**	**- 47 214 720,149**
Capital	- 33 159 565,865	- 44 563 087,570
Régularisation des sommes non capitalisables	- 1 596 432,331	- 1 646 393,471
Régularisation des sommes capitalisables	- 986 791,114	- 1 005 239,108
Variation de l'actif net	**2 739 686,603**	**- 3 107 641,795**
Actif net		
En début de période	21 214 268,225	24 321 910,020
En fin de période	23 953 954,828	21 214 268,225
Nombre d'actions		
En début de période	501 648	501 648
En fin de période	444 960	417 345
Valeur liquidative	**53,834**	**50,831**
Taux de rendement annualisé	5,91%	4,84%

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024400708BCFA5

SICAV AMEN PREMIERE

ETATS FINANCIERS ANNUELS

BILAN

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

ACTIF	*NOTE*	*Au 31/12/2023*	*Au 31/12/2022*
PORTEFEUILLE-TITRES	4.1	**34,708,618.263**	**36,721,760.983**
a-Actions et valeurs assimilées		1,425,162.218	0.000
b-Obligations et valeurs assimilées		33,283,456.045	36,721,760.983
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		**7,952,514.801**	**9,608,223.159**
a-Placements monétaires	4.2	0.000	1,013,594.937
b-Disponibilités	4.3	7,952,514.801	8,594,628.222
AUTRES ACTIFS	4.4	13,757.616	15,303.391
TOTAL ACTIF		**42,674,890.680**	**46,345,287.533**
PASSIF			
DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES	4.5	**0.000**	**0.000**
OPERATEURS CREDITEURS	4.6	**34,247.744**	**45,961.909**
AUTRES CREDITEURS DIVERS	4.7	**109,180.705**	**110,303.814**
TOTAL PASSIF		**143,428.449**	**156,265.723**
ACTIF NET			
CAPITAL	4.8	**40,254,541.987**	**43,714,293.559**
SOMMES DISTRIBUABLES	4.9	**2,276,920.244**	**2,474,728.251**
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		100.473	323.754
b-Sommes distribuables de la période		2,276,819.771	2,474,404.497
ACTIF NET		**42,531,462.231**	**46,189,021.810**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**42,531,462.231**	**46,345,287.533**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS DE RESULTATS

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

Rubrique	NOTE	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus de portefeuille-titres	4.1	**2,233,993.483**	**2,591,288.865**
Revenus des placements monétaires	4.2	**509,743.104**	**886,138.697**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**2,743,736.587**	**3,477,427.562**
Intérèts des mises en pension	4.10	0.000	0.000
Charges de gestion des placements	4.11	-387,577.832	-470,734.571
REVENU NET DES PLACEMENTS		**2,356,158.755**	**3,006,692.991**
Autres charges	4.12	-74,894.611	-89,254.704
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2,281,264.144**	**2,917,438.287**
Régularisations du résultat d'exploitation		-4,443.373	-443,033.790
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		**2,276,819.771**	**2,474,404.497**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4,444.373	443,033.790
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-16,811.572	-56,493.000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-41,833.665	-277,760.739
Frais de négociation de titres		0.000	0.000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**2,222,618.907**	**2,583,184.548**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

SICAV AMEN PREMIERE

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS DE VARIATION DE L ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

	Du 01/01/2023 *Au 31/12/2023*	*Du 01/01/2022* *Au 31/12/2022*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**2,222,618.907**	**2,583,184.548**
a-Résultat d'exploitation	2,281,264.144	2,917,438.287
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-16,811.572	-56,493.000
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-41,833.665	-277,760.739
d-Frais de négociation de titres	0.000	0.000
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	**-2,474,362.717**	**-2,099,758.068**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**-3,405,815.769**	**-11,699,877.298**
a-Souscriptions	**81,499,436.585**	**137,742,967.013**
Capital	77,708,928.050	132,249,235.370
Régularisation des sommes non distribuables	-70,083,179.000	-540,189.205
_Régularisation des sommes distribuables	3,860,591.714	6,033,920.848
b-Rachats	**-84,905,252.354**	**-149,442,844.311**
Capital	-81,115,073.364	-143,082,806.072
Régularisation des sommes non distribuables	75,122.158	553,907.474
Régularisation des sommes distribuables	-3,865,301.148	-6,913,945.713
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-3,657,559.579**	**-11,216,450.818**
ACTIF NET		
a-En début de période	**46,189,021.810**	**57,405,472.628**
b-En fin de période	**42,531,462.231**	**46,189,021.810**
NOMBRE D'ACTIONS		
a-En début de période	**453,310**	**564,834**
b-En fin de période	**417,989**	**453,310**
VALEUR LIQUIDATIVE	**101.753**	**101.893**
DIVIDENDES PAR ACTION		**4.491**
TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	**5.22%**	**4.68%**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

2024400710BCFA5

AMEN TRESOR SICAV

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS DE VARIATION DE L ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

	Du 01/01/2023 *Au 31/12/2023*	*Du 01/01/2022* *Au 31/12/2022*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**3,946,505**	**3,053,483**
a-Résultat d'exploitation	3,932,409	3,068,499
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-767	35,677
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	14,863	-50,692
d-Frais de négociation de titres	0	0
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	**-2,110,190**	**-1,997,731**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**12,633,223**	**7,257,674**
a-Souscriptions	**116,095,129**	**99,033,932**
Capital	111,155,720	95,071,861
Régularisation des sommes non distribuables	21,062	-30,612
Régularisation des sommes distribuables	4,918,347	3,992,683
b-Rachats	**-103,461,906**	**-91,776,258**
Capital	-97,873,739	-87,443,765
Régularisation des sommes non distribuables	-18,496	28,738
Régularisation des sommes distribuables	-5,569,671	-4,361,232
VARIATION DE L'ACTIF NET	**14,469,538**	**8,313,426**
ACTIF NET		
a-En début de période	58,383,703	50,070,277
b-En fin de période	72,853,241	58,383,703
NOMBRE D'ACTIONS		
a-En début de période	538,537	464,094
b-En fin de période	668,197	538,537
VALEUR LIQUIDATIVE	**109.030**	**108.412**
DIVIDENDES PAR ACTION	**5.974**	**5.419**
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	**6.08%**	**5.51%**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

AMEN TRESOR SICAV

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS DE RESULTATS

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

Rubrique	NOTE	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Revenus de portefeuille-titres	3-1	**1,926,501**	**1,826,912**
a-Dividendes		0	22,230
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,926,501	1,804,682
c-Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	3-2	**2,558,640**	**1,680,014**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**4,485,141**	**3,506,926**
Intérèts des mises en pension		0	0
Charges de gestion des placements	3-9	-452,944	-386,613
REVENU NET DES PLACEMENTS		**4,032,642**	**3,120,313**
Autres produits		0	62,451
Autres charges	3-10	-100,233	-114,266
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3,962,409**	**3,068,499**
Régularisations du résultat d'exploitation		455,654	148,600
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		**4,388,063**	**3,217,098**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-455,654	-148,600
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-767	35,677
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		14,863	-50,692
Frais de négociation de titres		0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**3,946,505**	**3,053,483**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

AMEN TRESOR SICAV

ETATS FINANCIERS ANNUELS

BILAN

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

ACTIF	*NOTE*	*Au 31/12/2023*	*Au 31/12/2022*
PORTEFEUILLE-TITRES		**27,433,581**	**28,804,947**
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	0	600,829
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	27,433,581	28,204,118
c-Titres donnés en pension			
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		**45,455,966**	**29,615,903**
a-Placements monétaires	3-2	29,914,896	16,437,956
b-Disponibilités	3-3	15,541,070	13,177,947
AUTRES ACTIFS	3-4	36,182	16,991
TOTAL ACTIF		**72,925,729**	**58,437,841**
PASSIF			
DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES			0
OPERATEURS CREDITEURS	3-5	43,676	35,426
AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	28,812	18,711
TOTAL PASSIF		**72,488**	**54,138**
ACTIF NET			
CAPITAL	3-7	**68,464,917**	**55,166,273**
SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	**4,388,324.000**	**3,217,430.456**
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		261	331
b-Sommes distribuables de la période		4,388,063	3,217,099
ACTIF NET		**72,853,241**	**58,383,703**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**72,925,729**	**58,437,841**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

2024400712BCFA5

Amen Alliance SICAV

ETATS FINANCIERS ANNUELS

BILAN

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

		31/12/2023	31/12/2022
ACTIF			
Portefeuille-titres		**48 233 830**	**50 048 187**
Actions et droits rattachés		-	-
Obligations de sociétés	3.1	14 991 100	17 885 891
Emprunt d'Etat	3.2	33 242 730	31 703 935
Titres OPCVM		-	458 361
Placements monétaires et disponibilités		**11 277 113**	**18 614 004**
Placements monétaires		-	4 945 577
Disponibilités	3.3	11 277 113	13 668 427
Créances d'exploitation	3.4	**20 273**	**22 889**
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		**59 531 216**	**68 685 080**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.5	126 256	165 560
Autres Créditeurs divers	3.6	32 826	5 978
TOTAL PASSIF		**159 082**	**171 538**
Capital	3.7	**56 122 503**	**64 737 932**
Sommes Distribuables	3.8	**3 249 630**	**3 775 610**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
Résultat distribuable de la période		3 376 590	4 814 193
Régul résultat distribuable de la période		-126 960	-1 038 583
ACTIF NET		**59 372 134**	**68 513 542**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**59 531 216**	**68 685 080**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

Amen Alliance SICAV

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS DE RESULTATS

ARRETE AU 31/12/2023

(exprimé en dinars)

		Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	**4.1**	**3 397 899**	**3 336 412**
Dividendes/ Titres OPCVM		64 529	230,461
Revenues des obligations de sociétés		2 984 970	2,757,551
Revenues des emprunts d'Etat		348 400	348,400
Revenus des placements monétaires	**4.2**	**757 255**	**2,528,277**
Total des revenus de placements		**4 155 154**	**5 864 689**
Charges de gestion des placements	**4.3**	-649 107	-918 208
Revenus Nets des placements		**3 506 047**	**4 946 481**
Autres charges d'exploitation	**4.4**	-129 456	-132 288
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3 376 591**	**4 814 193**
Régularisation du résultat d'exploitation		-126 960	-1 038 583
SOMMES DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		**3 249 630**	**3 775 610**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		**126 960**	**1 038 583**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-2 460	-1 676
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-17 816	-138 973
Frais de négociation de titre			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**3 356 314**	**4 673 544**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

Amen Alliance SICAV
ETATS FINANCIERS ANNUELS
ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2023
(exprimé en dinars)

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**3 356 314**	**4 673 544**
Résultat d'exploitation	3 376 591	4 814 193
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 460	-1 676
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-17 816	-138 973
Frais de négociation de titres	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**-12 497 722**	**-7 143 670**
Souscriptions	**95 553 391**	**175 556 463**
- Capital	87 697 632	161 325 710
- Régularisation des sommes non distribuables	5 099 787	8 510 712
- Régularisation des sommes distribuable	2 755 971	5 720 041
Rachat	**-108 051 113**	**-182 700 132**
- Capital	-99 389 650	-167 154 669
- Régularisation des sommes non distribuables	-5 778 531	-8 786 839
- Régularisation des sommes distribuables	-2 882 932	-6 758 624
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-9 141 408**	**-2 470 126**
ACTIF NET		
En début de période	68 513 542	70 983 668
En fin de période	59 372 134	68 513 542
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	582 767	638 000
En fin de période	477 516	582 767
VALEUR LIQUIDATIVE	**124.335**	**117.566**
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**5.76%**	**5.67%**

Les états Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2024400714BCFA5